

■ **Fondation du Midi**, à Nyon, CH-550-0141202-0, construction puis l'exploitation d'un établissement médico-social (FOSC du 08.09.2005, p. 14). Sandoz Michel n'est plus membre du conseil; sa signature est radiée. Thomas Olivier, qui n'est plus vice-président, reste membre du conseil sans signature. Nouveaux membres du conseil: Joly Régis, de et à Nyon, vice-président, Rosselat Véréna, de Saint-Cergue, à Nyon, Wenger René, de Blumenstein, à Nyon, tous trois avec signature collective à deux, Démétriadès Anastase, de et à Nyon, Freymond Mélanie, du Lieu, à Crassier, Jaquet Denys, de Vallorbe, à Rolle, Mayor Olivier, de Montreux, à Nyon, Sigg Alix, de Zurich, à Nyon, Uldry Claude, de Saubraz, à Nyon, et Vianin Marc, de Saint-Jean, à Prangins, tous les sept sans signature. Réviseur: Fiduciaire Heller S.A., à Nyon.

Journal no 6431 du 31.05.2007
(03962838 / CH-550.0.141.202-0)